

Texte pour vidéo- Ligne directrice 6C

Bonjour, je m'appelle Marie-Pier Rivest. Je suis professeure à l'École de travail social de l'Université de Moncton et collaboratrice à cette recherche. Dans cette vidéo, je vais effectuer un bref survol de la troisième dimension incluse dans le chapitre 6 du Guide de référence publié par la Commission de la santé mentale du Canada. Cette introduction vous aidera à entamer une réflexion quant à la manière dont vous pourrez mettre en œuvre cette ligne directrice dans votre organisation. Le chapitre 6 porte sur l'adoption d'une orientation axée sur le rétablissement dans les organisations de santé mentale et les systèmes qui les appuient. La dimension 6C s'intéresse plus spécifiquement aux partenariats de services qui favorisent le rétablissement.

Commençons alors en essayant de comprendre ce que cela signifie de forger des partenariats de services qui favorisent le rétablissement, pourquoi ceux-ci sont importants, et comment nous pouvons les mettre en place.

Nous savons que la plus grande partie du parcours de rétablissement a lieu à l'extérieur des services de santé mentale, en grande partie à la maison, où les personnes profitent du soutien de leurs réseaux naturels de membres de la famille, d'amis et de voisins, ainsi que dans les lieux où les gens travaillent, apprennent, jouent ou se livrent à des activités culturelles ou spirituelles. Ceci signifie qu'il existe un vaste éventail de groupes, de mesures de soutien et de services pouvant apporter une contribution au rétablissement, par exemple le logement, le travail, les soins de santé, le transport, les sports et loisirs, les services de garde, ainsi que le soutien offert par notre famille et nos amis. Tous ces éléments contribuent au rétablissement personnel.

Un service de santé mentale axé sur le rétablissement se définit donc par les efforts qu'il fait afin de repérer les ressources communautaires hors de la sphère de la santé mentale, d'entrer en contact et conclure avec elles des ententes de partenariats. Les organisations axées sur le rétablissement reconnaissent et valorisent l'expertise et la contribution d'autres services et d'autres secteurs, et ils considèrent les organisations partenaires et leur personnel comme des égaux.

En pratique, cela signifie que les organisations qui accompagnent les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale devraient consacrer du temps, des efforts et des ressources à la mise sur pied de partenariats de services et mettre des locaux accessibles à leur disposition. Ils devraient promouvoir le développement de plans de prise en charge personnelle, des directives anticipées en matière de soins ainsi que la désignation de mandataires habilités à prendre des décisions pour faciliter les choix et la prise de décision par les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Aussi, ils devraient veiller à faciliter la transition entre les organisations partenaires.

Si vous vous demandez si l'organisation qui vous offre des services est axé sur le rétablissement selon cette ligne directrice, vous pouvez commencer en vous posant cette

question: avez-vous déjà été dirigé à d'autres types de services dans la communauté qui ne sont pas reliés à la santé mentale? Par exemple, à un centre communautaire ou un YMCA dans votre quartier?

En tant qu'intervenant, vous pouvez vous poser les questions suivantes : comment décidez-vous à quels services diriger vos clients? Consacrez-vous du temps et des ressources afin de mettre en œuvre une coordination efficace des services et d'entretenir des relations positives avec des organisations externes, des associations ou encore des services allant au-delà de la santé mentale?

En tant que gestionnaire, vous pouvez vous demander: quels mécanismes avez-vous utilisés afin de travailler avec d'autres, par exemple des groupes de réglementation, des bailleurs de fonds ou des leaders communautaires pour promouvoir ou élargir des occasions de partenariat? Comment encouragez-vous et récompensez-vous le travail collaboratif avec des partenaires entrepris par vos employés?

Le fait de réfléchir à ces questions vous amènera à mieux cerner ce que votre organisation est déjà en train de faire et ce qui pourrait être amélioré afin de mettre en œuvre la dimension 6C.

Merci d'avoir regardé cette vidéo!